



Contribution du Val de Loire
9^{ème} séminaire technique
Parndorf (A),
du 13 au 16 septembre 2011

Topic: "River, coastal & lake bank preservation, development & design"

Atelier UNESCO du paysage « Entretien et valoriser les berges de Loire »

Expert :

Myriam LAIDET, Chargée de mission Développement durable
Mission Val de Loire - www.valde Loire.org

1. Objectifs et principes des ateliers UNESCO du paysage

Les ateliers correspondent à la mise en œuvre du volet professionnel de la Campagne de sensibilisation sur les paysages.

Ils ont deux objectifs :

- fournir aux collectivités et professionnels, maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre du Val de Loire, une information sur les expériences réussies de préservation, d'entretien et d'aménagement des paysages du site Unesco,
- construire des références de méthodes et de pratiques de mise en œuvre du Plan de gestion du site Unesco.

Chaque atelier a deux sessions, l'une à l'Abbaye royale de Fontevraud et l'autre au Domaine régional de Chaumont-sur-Loire. A l'issue des deux sessions, un **Cahier pratique du paysage** est réalisé pour restituer les études de cas, les débats et les conclusions de ces ateliers.

Cinq thèmes ont été envisagés :

- . **Atelier 1 : L'entretien et la valorisation des berges de Loire,**
- . Atelier 2 : La renaissance de la navigation et des ports de Loire,
- . Atelier 3 : les équipements de loisirs des berges de Loire.
- . Atelier 4 : L'intégration architecturale et paysagère des nouveaux quartiers,
- . Atelier 5 : La maîtrise de l'étalement urbain,

Les ateliers tenus au 1^{er} semestre 2011 sont les suivants :

Atelier 1 : 7 avril, Abbaye de Fontevraud / 15 avril, Domaine régional de Chaumont

Atelier 2 : 12 mai, Domaine régional de Chaumont / 19 mai, Abbaye de Fontevraud.

Les comptes-rendus de ces deux ateliers seront diffusés à l'ensemble des collectivités et professionnels du Val de Loire invités aux ateliers, à l'automne prochain, sous la forme de « cahiers pratiques du paysage ».

2. L'atelier 1 « Entretien et mise en valeur des berges de Loire »

Les habitants et les touristes sont de plus en plus nombreux à fréquenter ces « nouveaux espaces publics » de bords de Loire, peu entretenus depuis l'abandon de la navigation.

La restauration, l'entretien et la mise en valeur de ces espaces constituent un enjeu majeur de compréhension de l'inscription Unesco :

- Faut-il maintenir un fleuve végétal au détriment des ouvrages civils de Loire ?
- Quelles adaptations de ces espaces naturels dans le respect de leurs écosystèmes ?
- Comment restituer les accès et les perspectives d'une rive à l'autre du fleuve ?
- L'économie agricole est-elle une alternative à leur entretien ?

Les participants :

170 acteurs du Val de Loire, élus et agents des collectivités locales, services de l'Etat (DREAL, DDT) et représentants associatifs.

Le contenu de la journée :

- Un rappel des fondamentaux : les caractéristiques de ce paysage fluvial, sa contribution à la Valeur Universelle Exceptionnelle du site Unesco, les orientations de Plan de gestion du site Unesco et la gestion du Domaine Public Fluvial.
- Des études de cas pratiques et des témoignages d'actions soutenues par les Conseils régionaux Centre et Pays de la Loire.

La synthèse des interventions :

. **L'Etat a rappelé ses priorités de gestion du Domaine Public Fluvial** : la sécurité face aux risques d'inondation, le maintien de la biodiversité et l'entretien des paysages, en soulignant que les objectifs peuvent être cumulables : la dévégétalisation d'une levée pour des raisons de sécurité peut, aussi, contribuer à redévelopper des écosystèmes tout en ouvrant des cônes de vue sur la Loire. Les représentants de l'Etat ont, par ailleurs, confirmé leur volonté d'une plus grande concertation, voire de partenariats avec les collectivités riveraines, en matière d'interventions sur le lit mineur, notamment dans le cadre de conventions de superposition de gestion.

. **Michel Bachi, Hydrobiologiste, Bureau d'études « Rive », Professeur associé de l'Université de Tours** a rappelé les principes de dynamique fluviale, les déséquilibres de fonctionnement, leurs impacts constatés en Loire depuis 50 ans et les conséquences sur l'évolution des paysages : baisse de la ligne d'eau, mise en danger des ouvrages civils, abandon du fleuve et envahissement par la végétation.

Il a rappelé la sensibilité du milieu fluvial et la prudence nécessaire dans les interventions dans le lit mineur en raison des impacts hydrauliques et écologiques et des risques de déplacement des problèmes en amont ou en aval. Il a, ensuite, présenté les principales techniques d'entretien et de valorisation des berges à partir d'exemples.

Recommandations d'entretien et de valorisation des berges en matière :

- de création et d'entretien de **cheminements publics**,
 1. Veiller à la sécurité des aménagements
 2. Veiller à limiter le dérangement des espèces, le piétinement des milieux et la prolifération d'espèces envahissantes
 3. Réguler les usages dangereux : quad, motos...
 4. Utiliser les techniques traditionnelles de maçonnerie de Loire sur les ouvrages
- de restauration de transparences avec la création de **fenêtres végétales**,
 1. Eviter la disparition totale de la végétation (menace d'érosion hydraulique et réel impact écologique)
 2. Préférer une végétalisation diffuse à un élagage systématique des bords de Loire
 3. Valoriser les espèces remarquables (arbres têtard, ...)
 4. Eviter un sur-entretien qui conduit à une artificialisation
- de consolidation des levées de Loire en s'appuyant sur le **génie végétal**
 1. Intervenir lors des périodes d'étiage du fleuve
 2. Coût identique ou inférieur aux interventions de génie civil (enrochements), mais intérêt écologique supérieur avec une incidence faible sur le milieu (consolidation naturelle et augmentation de la biodiversité (support, abris, nourriture)
 3. Souplesse et résistance de l'ouvrage accrue

. Les témoignages des collectivités étaient centrés sur :

- La restauration d'un paysage de prairies de Loire avec le développement d'un pastoralisme ovin (Région Centre/Conservatoire des espaces naturels/ Chambre d'agriculture 45) ou bovin (Région Pays de la Loire/ CORELA/ Chambre d'agriculture 49).
- L'entretien des berges de Loire dans le cadre du dispositif Natura 2000 et des mesures agro-environnementales, notamment dans le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine.
- la mise en valeur d'un sentier cyclable en pied de levée entre Blois et St Dyé-sur-Loire, présenté par le Pays des Châteaux (Loir-et-Cher).

Natura 2000 est un réseau de sites naturels de préservation d'espèces et d'habitats menacés et/ou remarquables sur le territoire européen. Le lit de la Loire, sur la section du périmètre Unesco est un site Nature 2000.

L'action du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine, animateur Natura 2000 pour la Vallée de la Loire des « Ponts de Cé à Montsoreau » / Vallée du Thouet, vise à :

- Préserver les habitats de grèves exondées, de prairies humides pâturées et de forêts alluviales pour le maintien d'espèces remarquables dont la Sterne naine, le Castor d'Europe, le Triton crêté, la Loche de rivière, la Moule de rivière, l'agrion de Mercure.
- Favoriser la découverte écologique avec l'aménagement des chemins et de leurs abords, l'accessibilité des points de vue et la mise en valeur du patrimoine (bornes de Loire et pavages en pierre de champ)

La gestion est basée sur l'engagement volontaire et contractuel. Les surcoûts (la gestion des prairies humides par pâturage, l'entretien des arbres têtards ou des boires...) font l'objet de financements complémentaires sous la forme d'exonérations fiscales, d'indemnités et de mesures agro-environnementales territorialisées.

En conclusion, les pistes d'action :

- **le développement du pastoralisme (ovin, bovin, équin)** comme une des réponses les plus pertinentes pour un entretien compatible avec la gestion hydraulique et environnementale de la Loire.

Le pastoralisme garantit une restauration et un entretien efficace des prairies, à l'image des deux expériences menées depuis 10 ans par le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre, dans le cadre de Pasto'Loire (pastoralisme ovin) et la Communauté d'agglomération de Saumur (pastoralisme bovin).

Il permet le maintien des pelouses ligériennes, des prairies inondables et de leur biodiversité, l'élagage efficace des broussailles, l'amélioration de l'écoulement des eaux (réduction du risque inondation) et reste moins coûteux que les travaux d'entretien mécanique des pelouses ligériennes (800€ / hectare / an pour l'entretien pastoral contre 2800 € / hectare / an pour l'entretien mécanique).

Réhabiliter l'élevage dans les prairies de Loire est possible à la condition de créer des filières fondées sur des produits labellisés (label « l'éleveur et l'oiseau »), d'accompagner les éleveurs et de garantir un soutien constant à cette économie fragile.

Ces deux projets ont bénéficié du soutien des Chambres d'agriculture du Loiret et du Maine et Loire, des régions Centre et Pays de la Loire ainsi que celui de la DREAL Centre, de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du FEADER pour l'élevage ovin.

Recommandations :

Pastoralisme ovin :

- Identifier des secteurs à enjeux croisés : milieux ouverts (écoulement des eaux), prairies et pelouses biologiquement riches, potentialités de pâturage à proximité des fermes
- Etablir un plan intégrant du pâturage itinérant et des zones de pâturage fixe en parcs mobiles
- Employer un berger pour la période de pâturage des ovins (conduite du troupeau, déplacement des parcs, réactivité en cas de crue...)
- Optimiser la capacité des éleveurs à valoriser leurs produits et travailler avec d'autres filières d'élevage (bovins ou équins).

Pastoralisme bovin :

- . Préserver, en priorité, les prairies existantes avant de reconquérir les espaces enfrichés.
- . Capitaliser le savoir-faire des éleveurs et évaluer le potentiel fourrager des prairies
- . Créer des parcs de petite taille, respectant la maille paysagère du site
- . Soutenir les autres filières d'élevage (équins notamment)

Les résultats :

Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre :

- . 4 éleveurs concernés, 4 emplois de bergers et plus de 800 brebis sur environ 320 Ha.

Communauté d'agglomération de Saumur :

- . 600 ha ont été restaurés en prairies sur 16 kms de bords de Loire
- . 35 exploitants associés (élevages bovins allaitants)

- **la création de « cahiers des charges d'entretien »** qui pourraient être définis dans le cadre de chantiers « Loire et Développement durable », en partenariat avec la Fondation du patrimoine sur des sites identifiés comme prioritaires par l'Etat dans le cadre de la gestion paysagère du Domaine Public Fluvial.

La 1ère démarche « Loire et développement durable » entre 2005 et 2008

A l'initiative de la Mission Val de Loire, en partenariat avec l'Etat, la Région Centre et la Caisse d'Epargne Centre Loire 14 projets-pilotes ont été mis en œuvre sur trois départements (45, 41, 37). Ces chantiers associaient la formation de personnels en insertion, la sensibilisation des populations riveraines et l'expérimentation de techniques d'intervention d'entretien du lit mineur.